

Registre des délibérations
Commune DES RAIRIES

Séance du 27 février 2012

Madame CHARRIER Joëlle, Maire, constate ce jour 21 février 2012, avoir convoqué le Conseil Municipal des Rairies pour le 27 février 2012.

L'an deux mil douze, le vingt- sept du mois de février, à 20 heures le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de février, sous la Présidence de Madame CHARRIER Joëlle, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs

CHARRIER Joëlle, Maire,

TOURAULT Jean-Yves, SEYEUX Oliver, Adjoint,

BELLEUVRE Jean-Claude, STEFANIAK Josiane, MONTRIEUX Gilles, LANCELOT Patrick, SEMENSATIS Patricia, POIRIER Laurence, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : GODET Philippe, RENOUE Serge, ANDROUIN Guillaume, CHATEAU Christelle, MARTINEAU David

LIMBOURG Josiane, démissionnaire

Secrétaire de séance : TOURAULT Jean-Yves

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers présents : 9

Nombre de votants : 10

Affichage à la porte de la mairie : 1^{er} mars 2012

ORDRE DU JOUR

1. Frais de scolarité
2. Vote des subventions aux associations
3. Changement du parc informatique mairie
4. Compte rendu des commissions
5. Questions diverses

1°) - Participation de la commune de Montigné les Rairies aux charges de fonctionnement de l'école des Rairies

Les communes qui assurent la scolarité des enfants de communes, ne disposant pas d'école sont en droit de solliciter leur participation aux charges afférentes.

C'est pourquoi, sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de demander une participation financière à la commune de Montigné les Rairies.

Pour l'année en cours, le montant de cette contribution est fixé à 456.38 euros par élève. Cette somme tient compte des charges de fonctionnement supportées par la commune des Rairies. Onze élèves de Montigné les Rairies étant scolarisés au titre de cette année scolaire, une recette s'élevant à 5020.18 euros sera inscrite au budget primitif 2012 au compte 70878.

Adopté à l'unanimité

2°) – Vote des subventions

Sur proposition des membres de la commission finances, le Conseil Municipal vote les subventions dont détails suivent, au titre de l'année 2012, à savoir :

Nom de l'Association	Montant subvention
Amicale des Ecoles	6630
Moto-cross	400
A.S.R.	1300
Famille rurale	500
Club de l'Age d'Or	200
A.D.M.R.	750
Les Amis du Croc	500
Comice Agricole (Morannes)	290
Donneurs de sang de Durtal	150
Cahiers du Baugeois	50
Les Enfants de la terre	300
Ecole de musique	476
Le petit chariot	583
TOTAL	12129

la somme de 12129 euros sera inscrite au Budget Primitif 2012, au compte 6574.

Adopté à l'unanimité

3°) – Changement du parc informatique

Vu l'état de vétusté des micors-ordinateurs du secrétariat, Madame le Maire informe les membres du Conseil de sa décision d'en changer.

4°) – Compte-rendu des commissions

- FLEURISSEMENT : Madame Semensatis Patricia, responsable expose qu'à la suite de la réunion du 3 février il a été décidé l'engagement de travaux suivants : aménagement de deux parterres centre bourg (à côté de l'église et à côté de la mairie). Il y sera installé de la pelouse route de Bazouges, la commission approuve la plantation de pourpier, iris, bulbes, millepertuis et légumes d'ornement ainsi que de lierre avec des clôtures croisées d'une hauteur de 40 à 50 cm.
- TOURISME : Gilles Montrieux explique que la communauté de communes propose une sortie vélo en famille, le 5 mai prochain sur 5 circuits différents. Le départ pour la commune des Rairies se déroulera entre 8 h et 11 h devant la mairie. Des bénévoles tiendront une permanence afin d'aiguiller les personnes intéressées.

5° – Questions diverses

- Prochaine réunion du conseil municipal prévue le 26 mars 2012
- Les membres du conseil déplorent le manque de civisme de certains propriétaires de chiens qui lors de la promenade de leur quadrupède ne ramassent pas les déjections émises.

Sans autre question la séance est levée à 22 heures.